

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Auberives en Royans	La Baume d'Hostun	St Bonnet de Chavagne
Barbières	La Chapelle en Vercors	St Eulalie en Royans
Beaulieu	La Motte Fanjas	St Hilaire du Rosier
Beauregard Baret	La Sône	St Jean en Royans
Beauvoir en Royans	Le Chaffal	St Julien en Royans
Besayes	Léoncel	St Just de Claix
Bessins	Marches	St Lattier
Bourg de Péage	Montagne	St Laurent en Royans
Bouvante	Mours Saint Eusèbe	St Marcellin
Charpey	Murinai	St Martin en Vercors
Châtelus	Oriol en Royans	St Martin le Colonel
Chatte	Pont en Royans	St Nazaire en Royans
Chatuzange le Goubet	Presles	St Pierre de Chérennes
Chevrières	Rencurel	St Paul lès Romans
Choranche	Rochechinard	St Romans
Dionay	Rochefort-Samson	St Sauveur
Echevis	Romans sur Isère	St Thomas en Royans
Eymeux	St Agnan en Vercors	St Vérand
Hostun	St André en Royans	St Vincent la Commanderie
Izeron	St Antoine l'Abbaye	Têche
Jaillans	St Appolinard	Vassieux en Vercors

NOS COORDONNEES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
EHPAD « Le Clos Fleuri »
133 route de St Bonnet de Chavagne
38160 Chatte

☎ **04-76-64-68-54**

En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur du SSIAD/ESAD.

✉ : esad.stmarcellin@chivi.fr

NOS PARTENAIRES

- Médecins traitants,
 - Neurologues,
 - Gériatres,
- Consultations mémoire,
 - Accueils de jour,
 - Hôpitaux,
- Réseaux de gérontologie,
- Services d'aide à domicile,
 - CCAS, APA,
 - SSIAD.

NOUS SITUER



FILIERE GERIATRIQUE

N°13
DROME NORD



CENTRE HOSPITALIER
Intercommunal Vercors Isère
Site du Centre Hospitalier



E.S.A.D

Equipe Spécialisée Alzheimer
à Domicile

L'ESAD permet d'optimiser la qualité de vie de la personne et de l'aidant dans le cadre du maintien à domicile.

LES SOINS DELIVRES

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, au stade léger ou modéré. Pour cela, la maladie d'Alzheimer doit avoir été diagnostiquée et annoncée à la personne et à la famille proche.

LES ETAPES DE LA PRISE EN SOINS

- Un diagnostic posé,
- Une prescription médicale indispensable,
- L'acceptation des principes de soins par la personne.
- Une première rencontre au domicile de la personne avec la psychomotricienne et/ou l'ergothérapeute et l'infirmière coordinatrice,
- Une évaluation et la mise en place d'un projet d'accompagnement,
- La réalisation des séances par les différents professionnels de l'équipe, Un bilan à mi-parcours pour un éventuel réajustement,
- Un compte rendu adressé au médecin prescripteur à la fin de la prise en soins.

Les prestations réalisées par l'équipe spécialisée ont vocation à prendre en compte la personne et son entourage (aidants, environnement). Elles sont proposées à titre individuel au domicile de la personne. Les soins délivrés s'articulent autour de 3 axes :

LA PERSONNE :

Une action auprès de la personne permettant :

- La valorisation des capacités cognitives préservées,
- L'apprentissage de stratégies de compensation,
- La diminution des troubles du comportement.

LES AIDANTS:

Une action de conseil auprès de l'aidant permettant :

- L'amélioration des compétences « d'aidant » (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique).

L'ENVIRONNEMENT MATERIEL :

Une action sur l'environnement de la personne permettant :

- Le maintien du potentiel cognitif, moteur et sensoriel des personnes,
- La sécurité (ex: limiter les chutes).

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Infirmière coordinatrice,

Ergothérapeute et/ou Psychomotricien,

Assistant de Soins en Gérontologie (ASG).

Toute l'équipe est tenue au secret professionnel.

La capacité d'accueil autorisée est de 10 places.

Cette prestation (soins d'accompagnement et de réhabilitation) est de 12 séances à domicile, à raison d'une séance par semaine sur une période maximale de 3 mois, renouvelable tous les ans en fonction des besoins.

Les séances sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Elles se déroulent du lundi au vendredi.